

Association « Hats-Berri »

PROJET D'ETABLISSEMENT

Crèche « HAURREN XOKOA »



Haurtzaindegia

Maison « Aldateia »
124 quartier Gahardou
64780 OSSES
Tel : 05 59 37 76 14
Mail : hats-berri.association@wanadoo.fr

Maison de la Petite Enfance
460 route de Lasse
64220 UHART-CIZE
Tel : 05 59 37 34 15
Mail : hats.berri@orange.fr

Modifié le 06/01/2025
Signature :
M^{me} Annick TROUNDAY
Directrice Générale
Coordinatrice Petite Enfance
HATS-BERRI
hats.berri@orange.fr
Tél. : 05 59 37 34 15

SOMMAIRE

Préambule.....	p 3
I. Projet d'accueil.....	p 4
1. Prestations proposées.....	p 4
2. Dispositions particulières concernant l'accueil des enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique.....	p 6
3. Présentation des compétences professionnelles mobilisées.....	p 8
4. Place des familles et leur participation à la vie de l'établissement.....	p 12
5. Partenaires extérieurs.....	p14
II. Projet éducatif/ pédagogique.....	p 15
1. Objectifs du projet pédagogique.....	p 15
a. Objectifs en direction des enfants.....	p 15
b. Objectifs en direction des parents.....	p 21
2. Moyens mis en œuvre pour respecter notre projet pédagogique.....	p 21
II.1 <u>En direction des enfants</u>	p 21
La communication.....	p 21
Les différents espaces.....	p 22
Les repas.....	p 26
Le sommeil.....	p 29
Le fonctionnement de l'équipe.....	p 34
II.2 <u>En direction des parents</u>	p 35
La demande d'accueil et l'inscription.....	p 35
La période familiarisation.....	p 36
Les transmissions aux parents.....	p 38
Fonctionnement de l'équipe.....	p 40
3. Pour ne pas conclure.....	p 43
III. Projet social et développement durable.....	p 44
1. Projet social.....	p 44
2. Protection de notre environnement au quotidien.....	p 46
IV. Annexes.....	p 48

PRÉAMBULE

Un projet d'établissement pour une crèche représente un guide pour le travail auprès de l'enfant et de sa famille.

Il est important que l'ensemble de l'équipe y adhère afin de proposer un accueil cohérent et de qualité.

I. PROJET D'ACCUEIL

1. LES PRESTATIONS PROPOSÉES :

La crèche « Haurren Xokoa » située route de Lasse à Uhart-Cize, est un établissement géré par l'association Hats Berri dont le siège social se situe maison Aldateia à OSSES.

La crèche est financée par la CAF au moyen de la PSU (prestation de service unique)

« Haurren Xokoa » est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h00 à 19 h 00. Elle fonctionne toute l'année sauf les week-ends, les jours fériés et pour les périodes de fermetures annuelles qui sont :

- Le pont de l'ascension (en mai)
- Deux semaines entre Noël et jour de l'an.
- Les 3 premières semaines d'août

- Les différents contrats :

Il est proposé un contrat aux parents en fonction des besoins qu'ils exposent.

L'unité de base de ces contrats est l'heure, le tarif étant calculé en fonction des revenus de la famille.

Chacune d'elle bénéficie donc de sa propre tarification (qui comprend le prix des repas), établie par référence au barème national et aux modalités de calcul élaborées par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Elle varie en fonction des ressources et de la composition de la famille. Elle correspond à un taux d'effort modulable qui tient compte du nombre d'enfants de la famille, dans les limites d'un plancher et d'un plafond.

Les différents types de contrats sont :

- Contrat régulier : l'enfant est inscrit dans la structure selon un contrat établi avec les parents pour un forfait d'heures mensuel, et fait l'objet d'une mensualisation (amplitude journalière de l'accueil, nombre d'heures réservées par semaine, par mois, pour l'année. Elle repose sur le principe de la place réservée.

Ex : Elena:

- Présence =} 9H/18H = 9 h amplitude journalière
- Jours : lundi + jeudi = 2 jours
- Congés : 8 semaines dans l'année
- Tarif horaire : **1.55 €** de l'heure

Contrat régulier Elena =

$$9 \text{ h} * 2 \text{ jours/semaine} * (52-8 \text{ congés}) = 44$$

$$9\text{h}*2*44 \text{ semaines} / 12 \text{ mois} = 66 \text{ heures} / \text{mois}$$

$$66 \text{ h} * 1.55 \text{ €} = \mathbf{102.30 \text{ €}} \text{ mois}$$

Les modalités de déduction de jours en cas de maladie sont précisées dans le Règlement de Fonctionnement (hospitalisation, jours de carences, éviction de la crèche...).

Les heures ou jours supplémentaires seront comptabilisés chaque mois.

- Les contrats occasionnels : l'enfant, inscrit dans la structure, nécessite un accueil pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme prévisible d'avance. Les ressources sont connues et il est appliqué une tarification en fonction de celles-ci, précisé dans le contrat. Celui-ci ne fait donc pas l'objet d'une mensualisation puisque le responsable

facture les prestations au réel de la venue de l'enfant.

Ex : Esteban :

- mercredi 16/05 = 14h/18h = 4h
- jeudi 20/05 = 10h/18h = 8h
- total = 12h * (tarif Esteban = 0.67 €)
- TOTAL MAI = **8.04 €**
-

- Les accueils type « urgence » : Il s'agit de cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en urgence. Le responsable fait le possible pour répondre à cette demande particulière tout en s'entourant de précautions minimums pour le bien-être de l'enfant (entretien avec les parents, informations sur l'enfant, objet transitionnel ou « doudou » ...).

Si les ressources des parents ne sont pas accessibles lors de ce type d'inscription, et dans l'attente d'en avoir connaissance, il sera établi un tarif horaire minimum, correspondant à la participation moyenne des familles sur l'année précédente.

2. Dispositions particulières concernant l'accueil des enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique :

Notre structure se porte garante de l'accueil d'enfants porteurs de handicaps ou d'une maladie chronique. Il y a un affichage de la charte d'accueil d'enfants en situation de handicap ou de maladie)

Les locaux sont adaptés (accessibilité aux personnes à mobilité réduites) afin de faciliter l'accès de ces enfants ou même l'accueil de

parents en situation de handicap. Un PAI (projet d'accueil individualisé) est mis en place entre le médecin de famille, la famille, la coordinatrice petite enfance et la référente santé et accueil inclusif. Cette dernière fera le lien avec les professionnelles ayant en charge l'enfant (formation si besoin).

Pour ce faire, un projet de réflexion autour du thème « comment accueillir l'enfant handicapé en collectivité » a été mené par l'ensemble de l'équipe.

Il nous semble important de penser cet accueil en amont d'une demande familiale, de continuer d'y réfléchir quand l'enfant est dans la structure, et enfin, d'élaborer ce travail en équipe dans des temps ultérieurs, de réunions.

Avant d'être sollicitées pour un éventuel accueil :

Dans le cadre de nos réunions pédagogiques, avec une réflexion intra -équipe.

Ce projet pourra s'enrichir de la présence d'intervenants extérieurs, venant témoigner des difficultés rencontrées dans cette pratique, des questionnements à amener sur ce thème (comment accueillir un enfant porteur de handicap ? Pourquoi ? Pour qui ? Avec quoi ? Avec qui ? Quand ?...)

Pendant l'accueil de l'enfant :

Par la présence éventuelle d'un professionnel extérieur (psychomotricien, orthophoniste...) qui se situerait, non dans l'action thérapeutique directe, mais dans le soutien à l'action de l'équipe, dans un objectif d'animation de l'espace.

Après l'accueil :

Par l'élaboration d'un projet individuel autour de chaque enfant, accueilli dans sa spécificité. Cette réflexion porterait sur l'analyse de la qualité de l'accueil proposé, sur la clarification des objectifs poursuivis.

Par la mise en place d'une supervision par un psychologue, venant réguler les différents mouvements de l'équipe, apportant un temps de réflexion, différé par rapport à l'agir quotidien, et permettant une mise à distance, une élaboration mentale des éventuelles difficultés éprouvées par chacun.

Ainsi recevoir un enfant porteur de handicap fera l'objet d'une analyse de cette pratique au sein de l'équipe, dans un objectif de meilleure intégration et de socialisation de celui qui est avant tout, un enfant.

3. Présentation des compétences professionnelles mobilisées :

Composition de l'équipe :

L'équipe de « Haurren Xokoa » se compose de :

- ✓ **Olivier PROUST**, Infirmier - Puériculteur et responsable de la structure présent 35 h par semaine.
- ✓ **Marie ZABALA**, Éducatrice de Jeunes Enfants, 35 h par semaine et assurant la continuité de direction en l'absence du puériculteur.
- ✓ **Sonia CIBOIS**, Auxiliaire de Puériculture, présente 31 h par semaine et assurant la continuité de la fonction de direction en l'absence du puériculteur.
- ✓ **Karine CAMPILLO**, Auxiliaire de Puériculture, présente 31 h par

semaine et assurant la continuité de la fonction de direction en l'absence du puériculteur.

- ✓ **Aurélié AHADO**, Auxiliaire de Puériculture, présente 26 h par semaine et assurant la continuité de la fonction de direction en l'absence du puériculteur.
- ✓ **Gaëlle INHARGUE**, Auxiliaire de Puériculture, présente 35h par semaine et assurant la continuité de la fonction de direction en l'absence du puériculteur.
- ✓ **Inès LARRANDE**, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance présente 35 h par semaine.
- ✓ **Lucile MENDIBURU**, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance présente 35 h par semaine.
- ✓ **Barbara LANCESTREMERÉ** , CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance à 35h par semaine
- ✓ **Amaia HIGOA**, aide maternelle à 25h15 par semaine (également en poste sur la crèche Panpina)
- ✓ **Christelle GOUZOU**, agent d'entretien et aide cuisinière, présente 17h30 par semaine
- ✓ **Nathalie GUECAIMBURU**, cuisinière présente 35h par semaine pour l'association Hats Berri
- ✓ **Marie-Laure SALLABERRENBORDE**, secrétaire, présente 14,5 h par semaine pour l'association Hats Berri.
- ✓ **Annick TROUNDAY**, Educatrice de Jeunes Enfants, psychologue et coordinatrice petite enfance, présente aux côtés des équipes en tant que directrice générale.

Le fonctionnement de l'équipe est basé sur le projet pédagogique qui détaillera les pratiques de base de l'équipe qui découleront nécessairement du projet pédagogique.

Chaque nouveau membre de l'équipe devra y adhérer.

Fort de une pratique solide et cohérente, chaque professionnel pourra ensuite y développer ses compétences, ses goûts personnels et laisser libre cours à la fantaisie.

Cette équipe de professionnels intervient auprès des groupes de bébés, moyens et des grands, selon un planning établi de façon permanente.

Ainsi, chaque enfant connaît bien chaque membre de l'équipe et réciproquement.

En même temps, la régularité des présences des enfants selon leur contrat ainsi que de celle de l'équipe, permet à chacun de repérer les adultes référents sur sa plage horaire.

Le principe qui sous-tend ce fonctionnement est celui d'une bonne coordination dans l'équipe, d'une meilleure connaissance par chacune de tous les enfants des groupes, afin d'offrir un environnement cohérent et sécurisant quelles que soient les professionnels présents.

Le médecin de la crèche :

Il s'agit de DR Catherine Rivière.

Elle assume la responsabilité du suivi médical dans notre établissement, à une action de prévention dans le domaine de la santé en suivant le développement de chaque enfant, ses vaccinations, son bon état général.

Elle est habilitée à faire respecter aux parents de la crèche les règles qui régissent les collectivités en matière de santé.

Elle peut donc être amenée à prendre toute mesure nécessaire au bon fonctionnement de la structure en ce qui concerne la prévention ainsi que l'hygiène médicale.

Les enfants doivent être munis du carnet de santé et nous demandons vivement aux parents de le laisser dans le sac de leur enfant à chaque temps de présence de l'enfant à la crèche.

La Référente Santé Accueil Inclusif (RSAI) (30h/an dont 6h/trimestre) :

Cette fonction est assurée par Maitena IBAR, infirmière Puéricultrice.

Ses missions sont les suivantes :

1° Informer, sensibiliser et conseiller l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ;

2° Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles prévus au II de l'article R. 2324-30 ;

3° Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;

4° Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;

5° Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille ;

6° Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;

7° Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec la coordinatrice petite enfance , au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;

8° Contribuer, en concertation avec la coordinatrice petite enfance à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R. 2324-30 du présent code, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;

9° Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative , à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

4. Place des familles et leur participation à la vie de l'établissement :

Les parents participent activement à la vie de la structure, au moment de l'arrivée et du départ de leur enfant.

Ils sont sollicités à ces moments-là pour s'occuper eux-mêmes de leur enfant au sein de la structure avec le matériel de la structure.

De plus, différents moyens sont utilisés pour permettre une participation des parents à la vie de la structure :

- ◆ Affichages des informations
- ◆ Réunions débats sur divers thèmes avec différents intervenants
- ◆ Invitation à l'assemblée générale de l'association.

Outre les temps formels des arrivées et des départs quotidiens, et les temps d'inscription et de familiarisation développés dans notre projet pédagogique, il est proposé aux parents des moments d'échanges au travers de différentes manifestations :

- Conférences /débats avec intervenants extérieurs sur des thèmes spécifiques
- L'assemblée générale, instance annuelle validant le fonctionnement associatif du gestionnaire « Hats Berri », reflète l'exercice écoulé. Ce temps de rencontre est l'occasion d'un échange d'informations sur différents registres (fonctionnement financier de la structure, projets, bilans des actions menées...), entre les membres de l'association, les autres parents, l'équipe de la crèche et les élus soutenant les structures « Haurren Xokoa » et « Panpina ».
- Dans un contexte plus festif, mais toujours avec l'objectif de créer et d'entretenir un contact de qualité avec les familles, la crèche organise 3 manifestations ouvertes aux parents : la fête de Noël pendant laquelle un goûter rassemble parents, enfants et l'équipe autour de différents activités ; la semaine de la parentalité, que nous détaillerons plus loin, et également la fête de l'été qui signe symboliquement le départ des grands à l'école ...
Ces moments placés sur un registre de détente, sont souvent l'occasion

d'échanges riches avec les familles et qui créent des liens différents, privilégiés.

Les rapports avec les parents font l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe qui essaie toujours d'être à leur écoute, de celle de leurs angoisses, de leurs incertitudes, mais aussi de leur sentiment de fierté d'être les parents de cet enfant là...

Ainsi, après dialogue et écoute des besoins, nous facilitons l'accueil d'enfants dont les parents rencontrent des difficultés sociales et professionnelles et/ou qui sont inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle.

5. Partenaires extérieurs :

La crèche « Haurren Xokoa » s'inscrit dans un partenariat avec les différents organismes du réseau local, tels que :

1. La Caisse d'Allocation Familiale, la Mutualité Sociale Agricole, la Protection Maternelle et Infantile : partenariat financier et technique,
2. Le Conseil Départemental,
3. La CAPB,
4. Le CMPEA DE St Jean Pied de Port,
5. Le laboratoire LANAGRAM : services en matière d'hygiène,
6. Les autres modes d'accueil
7. Les écoles environnantes
8. La bibliothèque de Saint Jean Pied de Port, où nous allons régulièrement emprunter des livres
9. LAEP présent au sein de la structure : flyers à disposition des parents

Notre établissement se veut en articulation avec les différentes instances locales, ayant comme objectif, une implantation solide et une participation active à la vie rurale locale.

II. PROJET EDUCATIF/PEDAGOGIQUE

« Une charte d'accueil du jeune enfant avec 10 grands principes pour grandir en toute confiance » décret du 30 août 2021.

La crèche « Haurren Xokoa » est un établissement qui a pour objet d'assurer pendant la journée, l'accueil d'enfants de 0 à 6 ans.

1. LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Ce projet pédagogique représente l'ensemble des objectifs fixés par l'équipe afin de favoriser les moments de vie de votre enfant au sein de notre structure.

Ce projet est mûri en équipe ; il est le fruit d'une réflexion commune de laquelle découle la cohérence de notre travail collectif.

Pour ce faire, notre réflexion axe ses objectifs à la fois en direction des enfants et de leurs parents, toujours dans un souci de percevoir l'enfant comme une entité unique, véritable lien entre la famille et sa structure d'accueil.

a) OBJECTIFS EN DIRECTION DES ENFANTS.

La base de notre travail, ciment de notre action au quotidien, se fonde sur un concept dont l'importance nous semble primordiale : celui du respect de l'autre, en l'occurrence, l'enfant.

Cette notion, véritable fil conducteur de notre réflexion, est le fondement à partir duquel s'articuleront les thèmes évoqués ci-dessous.

Il est bien évident qu'en fonction de l'âge de l'arrivée de l'enfant à la crèche, les objectifs prioritaires recherchés par les parents dans le choix de notre mode de garde, seront différents (réponse à un besoin de garde, socialisation, éveil pédagogique etc...).

Les éléments évoqués ci-dessous ne sont donc pas développés selon un ordre délibéré d'une quelconque priorité hiérarchique.

Notre souci étant plutôt d'approfondir ces thèmes afin que les familles puissent, à l'inscription de leur enfant, trouver dans ce projet, la réponse à leur(s) besoin(s) du moment.

❖ La socialisation.

Le rôle social d'une collectivité est essentiel. Favoriser la socialisation de l'enfant, c'est lui permettre d'intégrer un groupe de pairs mais également des règles qui régissent ce lieu de vie que constitue la crèche.

Au sein du groupe, il s'agit pour l'enfant d'apprendre à être, à communiquer, par le biais des outils dont il dispose en fonction de son développement du moment (gestes, expressions du visage, babillage, mots, phrases...).

Par le respect des autres (attendre son tour, prêter, demander, refuser, accepter...), l'enfant prend peu à peu sa place, dans le collectif, soutenu par l'intervention de l'adulte qui met en mots ses émotions (joie, tristesse, colère, fatigue...), tout en l'aidant à gérer les situations conflictuelles comme celles des échanges au quotidiens.

✓ Besoin de limites...

Respecter les autres, c'est aussi se respecter soi-même : Pour grandir, se construire et s'inscrire dans une société où il existe des règles, l'enfant a besoin de limites.

Il est indispensable de mettre des mots sur ce qui est autorisé comme sur ce qui est interdit.

En tant qu'éducateurs, notre rôle d'adulte est aussi d'amener l'enfant à comprendre ce qu'il a droit de faire ou non, en vue d'une bonne socialisation.

Les limites rassurent et sécurisent l'enfant.

❖ L'éveil pédagogique

« *Je joue donc je suis !* »

Le jeu fait partie intégrante de la vie de l'enfant et il est nécessaire à son bon développement.

Il permet à l'enfant de s'ouvrir vers l'extérieur, de découvrir le monde qui l'entoure, de faire des expériences à son rythme, en fonction de son développement psychomoteur et affectif.

C'est aussi lui donner la possibilité de développer ses différentes intelligences (langage, motricité, cognition, bien-être...).

Le jeu doit être accompagné par une présence rassurante et non directive, une mise en mots des expériences variées, tout en proposant un environnement riche et propice aux découvertes de l'enfant.

✓ Besoin de jouer...

Le jeu est un besoin aussi important que celui de manger ou de dormir.

Jouer c'est grandir, s'éveiller, apprendre, découvrir, partager, développer son habileté et ses capacités, se défouler, s'évader, imaginer, créer....

Selon le principe n°7 de la Charte Nationale d'accueil du jeune enfant : **« fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».**

Ainsi nous avons pensé et aménagé les espaces de jeux afin qu'ils soient « ouverts » : les enfants peuvent circuler librement, aller d'un « coin » à l'autre et combiner plusieurs jeux.

Nous avons également fait le choix de mobilier à couleurs neutres.

Nous encourageons au quotidien les enfants, peu importe leur sexe, à aller vers les activités et jeux qui suscitent leur intérêt.

Nous n'empêcherons jamais et n'inciterons jamais un enfant à prendre tel ou tel jouet en fonction de son sexe.

Cette thématique sur le bien-fondé d'agir contre les stéréotypes dès le plus jeune âge est expliquée aux parents lors de la première inscription de leurs enfants.

De plus différentes affiches de communication pour lutter contre les stéréotypes de genre sont affichées.

Au cours de la journée différents jeux et activités sont proposés aux enfants :

Les jeux en libre accès :

- coin cuisine et accessoires
- garage, voitures
- animaux, ferme

- puzzles
- jeux d'encastrement
- coin calme, livres
- feutres et feuilles
- jeux moteurs

Les jeux dits « guidés »:

- peinture
- pâte à modeler/ pâte à sel
- récup
- gommettes
- découpage/collage
- cuisine
- marionnettes
- chants
- transvasement (graines, eau)
- musique
- aménagement espaces extérieurs

Des activités à thèmes peuvent être proposées au fil des saisons (noël, printemps, semaine du goût, pâques...).

Les activités sont proposées et non imposées.

Les enfants sont invités à aider l'adulte à ranger les différents jeux, à ranger la salle de jeux. Les jeux sont régulièrement nettoyés et désinfectés.

La semaine de la parentalité

Nous ne fêtons pas les fêtes des mères/pères, mais proposons une semaine « parentalité », au cours de laquelle notre intention est de faire

du lien entre parents, enfants, et équipe de la structure. Nous proposons des temps où les parents pourront venir passer du temps avec leur enfant et échanger ensemble, sur des temps de jeux particuliers ou via une thématique choisie. Différentes idées passées : le rapport au temps « Et si on prenait le temps » / « ludothèque Hats Berri » ou prendre un jeu de la crèche et y jouer avec ses parents sur place ou à la maison / la motricité.... Et bien d'autres à venir.

Des temps d'échanges

- *la réunion des émotions* : chaque semaine, les enfants les plus grands peuvent échanger autour de leurs émotions, grâce à la traditionnelle « Bilkura : la réunion des émotions ». Au cours de cette réunion, enfants et adultes sont regroupés en cercle, et des poupées à émotions sont disposées devant eux dans un panier. A son tour, chacun est libre de se saisir d'une poupée, de s'exprimer, ou pas. L'adulte accompagne l'enfant dans l'expression de ses émotions.

Les poupées à émotions sont disponibles et à disposition de chacun dans les espaces des moyens et des grands.

- *atelier lecture* : une fois par semaine également, les enfants de l'espace des grands, sont invités à participer à un atelier lecture, en petit comité et dans un espace dédié. Le professionnel propose un panel de livres aux enfants, qui prennent le temps de les découvrir, de les choisir ; puis elle leur lit l'histoire ou les histoires sollicitées. Ces temps sont propices à l'échange, aux interrogations, au plaisir de découvrir ou de buller, au renforcement de l'imaginaire, à l'intégration de certains temps de vie...

L'accès aux livres est toutefois libre dans les espaces à tout moment de la journée.

- Dans la mesure du possible, des promenades en extérieur sont prévues (aller chercher le pain, se balader dans le quartier...).

❖ Autonomie de l'enfant ou l'aider à grandir

Reconnaître les compétences du tout petit, c'est lui permettre de grandir, d'apprivoiser l'espace et le temps. Notre action se situe aussi dans cette acquisition progressive de son indépendance, dans un dialogue permanent avec les parents.

L'aider à faire seul, le stimuler à être grand mais en lui laissant quand même le temps de le faire à son propre rythme, tous les enfants n'étant pas prêts en même temps et dans tous les domaines à grandir...

Le groupe stimule chacun, l'incite à progresser, toujours avec la présence cadrante et sécurisante des professionnels auprès de lui.

En effet, en grandissant l'enfant a envie de faire de plus en plus de choses seuls, il évolue et tente de devenir autonome grâce à l'encouragement de l'adulte.

b) OBJECTIFS EN DIRECTION DES PARENTS

L'objectif du projet pédagogique de la crèche est d'une part, de permettre aux parents de repérer l'établissement comme une structure d'accueil pour leur(s) enfant(s), et d'autre part, d'en faire un lieu ressource pour eux-mêmes.

2. MOYENS MIS EN OEUVRE POUR RESPECTER NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

2.1 En direction des enfants :

La communication :

- ❖ La parole : Il est capital de s'adresser à l'autre, quel qu'il soit (enfant ou adulte), en lui témoignant le respect dû à sa condition d'être humain. Pour cela, nous veillons à parler à chaque enfant sur un ton correct, mature qui le considère comme une personne pensante donc existante !
- ❖ Le bilinguisme : Notre structure accueille des enfants qui arrivent avec leur propre bagage culturel. Les deux langues présentes dans notre environnement immédiat, le basque et le français, sont favorisées, dans un respect évident du bain culturel dans lequel s'inscrivent les familles.

Ainsi, nous contribuons au bilinguisme précoce choisi par les parents qui nous en font la demande, en nous adressant à chaque enfant dans sa propre langue maternelle.

Lors des activités en groupe, les consignes sont données dans chacune des deux langues

Les différents espaces

Nous avons 3 lieux de vies (une pour les bébés, une pour les moyens et une pour les grands). Cependant sur certains temps de la journée il est possible que ces différents groupes se rencontrent et soient ensemble.

Les différents espaces qui vont être décrits ont été pensés, aménagés en fonction de la tranche d'âge à laquelle ils s'adressent, du développement psychologique et moteur des enfants qui les fréquentent.

Lieu de vie des bébés « les bébés »

C'est un espace chaleureux, rassurant et ouvert afin que le bébé puisse s'éveiller et évoluer dans un lieu lumineux et stimulant mais aussi calme et apaisant pour qu'à chaque moment de la journée, les besoins de

chacun puissent être respectés.

L'enfant trouve également à sa disposition des jouets adaptés à son développement, à savoir des hochets, des portiques ainsi que des installations favorisant ses différentes acquisitions psychomotrices.

Lieu de vie des moyens : aux alentours de 15 mois « les moyens »

Fort de l'expérience de la marche, les moyens sont les aventuriers par excellence : ils poussent de plus en plus leurs explorations motrices et cet espace répond à leurs besoins de mouvements mais aussi de repos et de temps calmes pour mieux repartir.

Coins jeux libres et d'imitation, parcours moteur, différents jeux roulants (porteurs, vélos...), coin livres, répondent de façon adéquate aux besoins de chacun.

Lieu de vie des grands : aux alentours de 2 ans « les grands »

Arrivés à une étape de développement où le langage parlé vient étoffer leur quotidien, les grands trouvent également dans cet espace matière à exercer leur identification symbolique : faire comme papa ou maman.

Plus mature, l'enfant de cette tranche d'âge accepte de petites consignes qui régissent différents coins jeux de la salle : coin dînette, coin lecture, coin activités manuelles, coin ferme et garage...

Le coin repos, où ne rien faire reste le témoin précieux de ses petits coups de fatigue ou de son besoin plus affectif avec l'aide de son

doudou.

Les espaces sont distincts, mais à différents moments de la journée, les enfants sont susceptibles de passer un temps de jeux dans un des autres espaces (le temps des réveils de la sieste de l'après-midi / pour profiter d'un parcours moteur / pour profiter des espaces extérieurs...)

A certains moments de la journée, un moyen peut revenir jouer avec un hochet de bébé et un bébé pourra également observer les grands jouer aux petites voitures. Cette possibilité d'aller-retour permet à l'enfant de grandir en douceur, en s'octroyant la possibilité de faire des retours en arrière, pour mieux grandir à l'étape suivante.

✓ Besoin de câlins...Le doudou...

Fameux « objet transitionnel », comme l'a défini le pédiatre psychanalyste Anglais D.Winnicott, le doudou est cher au cœur des bébés, des parents... et des professionnels des crèches !

Le doudou garde avec lui, l'odeur si rassurante de l'« etxea » du tout petit, et une texture qui lui évoque peut-être la douceur de la peau de sa maman ou de son papa.

Véritable compagnon de route, entre « l'intérieur » et « l'extérieur du petit homme, celui-ci s'appuiera sur ce « makila » (bâton) symbolique, qui l'aidera à être, à ramper, à marcher, à parler, à ressentir, bref, à grandir...

Flambant neuf, puis peu à peu usé, défraîchi, mâché, il « pue si bon ! » pour lui !!...

Peut-être qu'aita ou ama le choisira pour lui au départ, il confirmera ou

changera ce choix plus tard et notre bébé deviendra grand, avec son fidèle ami, pour l'aider à supporter ses moments de fatigue, de gros chagrin et de grands bonheurs...

Réconforté par le doudou, l'enfant traversera les espaces et les temps de sa petite vie riche en émotions, en gardant au fond de lui une certitude, celle que les gens qui l'aiment continuent d'exister autour de lui, même s'il ne les voit pas... Il le sait, il le sent...

Alors, le doudou ? Un « incontournable besoin d'être » ...

Le doudou, ou objet transitionnel, est très important pour l'enfant, car il lui permet d'acquérir une certaine sécurité affective indispensable pour bien grandir.

Il est le lien permanent entre la maison et la crèche.

De ce fait, nous trouvons important que l'enfant, même s'il n'a pas de doudou attitré, amène quelque chose de la maison (foulard... avec odeur de la maison, de la maman, de la famille) pour permettre ce lien qui soit toujours le même.

En cas d'oubli, nous incitons les parents à aller le chercher.

A la crèche, l'enfant peut aller chercher son doudou quand il le souhaite, quand il en éprouve le besoin, mais à certains moments de la journée (repas, activités...) nous l'invitons à le poser pour permettre une certaine autonomie.

Il est évident que le doudou a une place prépondérante dans la vie de l'enfant et donc dans la structure. Il dort dans « la maison des doudous », mais si un besoin de câlins se fait sentir, quel que soit l'âge de l'enfant, il n'hésitera pas à sortir de sa maison !

Le doudou a une place indispensable à la crèche, pour que l'enfant s'y

sente bien.

LES REPAS

Une cuisinière confectionne quotidiennement les repas au sein de la crèche, selon un menu équilibré et adapté à chaque âge de l'enfant.

Le menu du jour est affiché et il tient compte des besoins des enfants mais également de la saison et donc des produits disponibles.

Les différents repas sont un moment convivial et les plats goûteux et équilibré.

Quant à la diversification alimentaire, il est demandé aux parents de démarrer les nouveaux aliments à la maison. Le relais est ensuite pris à la crèche. Le suivi alimentaire est individualisé grâce à une fiche alimentaire qui sert de relais entre les modifications alimentaires démarrées à la maison et la crèche.

✓ LE BESOIN DE MANGER

Au sein de la structure, le rythme de chaque enfant est respecté. L'équipe s'adapte aux besoins spécifiques de chaque enfant. Aussi, l'enfant est accueilli après avoir pris son petit déjeuner.

L'alimentation des bébés

L'alimentation lactée

Les biberons sont préparés dans la biberonnerie et ils sont donnés dans la section des petits. Les parents fournissent également les biberons et les laissent à la crèche.

Le lait maternisé:

Il est fourni par la structure (marque unique). Les parents qui le souhaitent, peuvent apporter un autre lait. A ce moment-là, nous lui proposerons d'apporter ce lait soit dans sa boîte neuve ou bien sous forme de dosettes.

Lorsque le biberon est préparé et chauffé, il doit être consommé dans les 30 minutes suivantes. Si l'enfant ne le finit pas, ou qu'il s'endort, il est nécessaire de lui en préparer un autre avec un nouveau biberon.

Chaque biberon est noté au nom de l'enfant. Un descriptif de la tétine est fait et inscrit sur le tableau dans la biberonnerie, ainsi que les doses, les régimes particuliers...

Le lait maternel:

La poursuite d'un allaitement maternel est tout à fait possible et faisable pour un enfant accueilli en crèche, quel que soit son âge.

La maman peut donner son lait sur place, en emmenant son enfant (si elle n'a pas eu le temps de le faire avant) ou venant le chercher. Un lieu calme peut alors être mis à disposition.

Le parent peut amener le lait congelé. Nous pourrions le stocker à la crèche.

Si la famille fait le choix de la continuité de l'alimentation par le lait maternel à la crèche, nous conviendrons ensemble de la manière de faire en y apportant toutes nos connaissances professionnelles d'un côté et toutes les compétences maternelles de l'autre.

L'introduction des aliments :

Ce sont les parents qui introduisent en premier de nouveaux aliments, de nouvelles textures, dans l'alimentation de leur enfant, pour prévenir d'éventuelles allergies. Ce n'est jamais la crèche qui commence.

La famille tient les professionnels au courant de l'évolution de l'alimentation de l'enfant via la fiche alimentaire et/ou aux transmissions du matin ou du soir.

Lorsque l'alimentation en morceaux est bien installée, l'enfant mangera le repas proposé à la crèche, quels que soit les aliments le composant.

L'alimentation des plus grands

Le menu journalier est affiché pour les parents.

Aucun aliment venant de l'extérieur n'est accepté, sauf en cas de contre-indication médicale telle que allergie très importante.

Avant chaque repas, les plus grands enfants se lavent les mains au lavabo. Après le repas, ils ont à leur disposition des gants pour se laver les mains et le visage et ils le font devant un miroir.

Nous ne forçons pas un enfant à manger, mais nous l'invitons à goûter.

Le temps du repas est un temps calme, de partage, d'échanges, où l'adulte est disponible pour chaque enfant et où le rythme de chacun est préservé.

Les différents repas :

- Le repas du midi a lieu vers 11h30, dans la salle à manger pour les grands. Les enfants sont invités à aller prendre assiette, verre,

couverts et à s'installer à leur table (groupes faits en amont / repères présences chez les grands = 3 groupes : papillons, grenouilles et girafes).

Nous leur servons alors entrée, plat et pain, dans leur assiette à compartiments, et les resservons à leur demande. Puis nous proposons le dessert.

- Bébés et moyens prennent leurs repas dans leur espace. En chaise haute ou à table pour les moyens ; à bras, en transat ou en chaise haute pour les bébés. Dans le respect du développement de chacun.
Nous proposons également entrée, plat et pain dans des assiettes compartimentées. Puis le dessert.

- Le goûter de l'après-midi a lieu vers 16h, dans la salle à manger des grands et des moyens, ou parfois dehors si la météo le permet.
- Les goûters des bébés se font à partir de 15h15 environ et selon l'heure à laquelle les enfants ont déjeuné.

Les enfants qui n'ont pas participé au repas en même temps que les autres (sieste) ont leur repas conservé, et le prennent au lever.

Allergies

Il est important d'être vigilant au moment des repas.

Chaque allergie est notée dans la salle à manger et dans la cuisine.

Si l'allergie est trop lourde, les parents peuvent apporter le repas de leur enfant.

Un protocole est établi pour chaque enfant allergique avec le médecin de la crèche. (PAI)

LE SOMMEIL

Parce que dormir est aussi important que de manger ou jouer pour un enfant, l'équipe pédagogique sera particulièrement attentive à ce besoin-là.

Le rythme des siestes se fait en fonction des besoins de sommeil de chacun afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche.

Les rythmes d'endormissement sont respectés.

Chaque chambre porte un nom pour permettre aux enfants d'avoir un repère.

Nous avons quatre chambres, composés de lits à barreaux pour les bébés et les moyens, et une salle pour la sieste des plus grands où sont installés des lits au sol.

✓ Besoin de dormir et de se reposer

Le sommeil est un besoin primordial chez l'enfant, dont il est essentiel de préserver le rythme.

La sieste chez les petits

Les plus petits sont couchés en body dans une turbulette fournie par la crèche.

Les rituels d'endormissement sont respectés (doudous, tétines, bercement...). En revanche nous n'acceptons pas les biberons d'endormissement, et les enfants sont **exclusivement couchés sur le dos**. Le couchage sur le ventre est formellement interdit à la crèche et vivement déconseillé à la maison. Nous restons à votre disposition pour en parler.

Pour permettre une surveillance permanente, les professionnels vont très régulièrement dans les chambres et un interphone est présent dans chaque chambre.

La sieste chez les moyens et les grands

Après le repas, les enfants sont invités à se déshabiller, en body ou tee shirt, puis à aller aux toilettes ou à venir changer leur couche. Lorsque les enfants sont prêts, nous les invitons à un retour au calme (chants, lecture...) avant de rejoindre leur chambre.

Chaque enfant a son propre lit.

Un adulte reste avec eux pendant le temps de sieste. Celui-ci lève les enfants au fur et à mesure de leur réveil.

Les temps calmes pendant la journée

Un coin doudou est aménagé au sein de la crèche pour que les enfants puissent s'y ressourcer en cas de besoin.

De même, l'accès au doudou est libre, si l'enfant en ressent le besoin.

D'autre part, des temps de retour au calme sont proposés accompagnés de musique douce, de chants, de relaxation, de lectures...

L'HYGIENE

✓ Besoin de se laver et d'être propre

Dans la vie de tous les jours, et encore plus en collectivité, nous

faisons attention à notre hygiène et celle de nos enfants : lavage régulier des mains des enfants et des adultes (avant et après les repas, changes, toilettes, enfant contagieux, mouchage de nez...)

Les changes

Ils se font à l'aide d'un gant, d'une serviette, de l'eau, de savon ou de liniment oléo calcaire. Ils se font selon les besoins, en restant vigilant pour que cela soit fait au moins toutes les 3 heures.

Nous notons sur le cahier de transmissions, l'heure à laquelle la couche a été vérifiée (changée ou non), et le descriptif.

Le change est un moment privilégié, d'intimité, au cours duquel l'adulte peut détecter différents problèmes cutanés (érythèmes fessiers, mycoses, maladies éruptives...) et ainsi adapter les soins prodigués à l'enfant selon le protocole.

Ces informations sont notées sur le cahier et doivent être transmises au parent. Tout symptôme de maladie contagieuse peut entraîner l'éviction de l'enfant (varicelle...) selon un protocole.

Acquisition de la continence :

L'enfant doit être prêt psychologiquement et physiologiquement, il est donc important de l'accompagner par la parole. Cela demande parfois du temps.

A la crèche, nous ne prenons jamais l'initiative, nous sommes le relais des parents. C'est donc à eux de commencer cet accompagnement à l'apprentissage de la continence avec leur enfant, mais nous proposons aux parents de les accompagner dans cet apprentissage, grâce à notre expérience professionnelle.

Dans cet apprentissage, par souci pratique et d'autonomie, il est conseillé que l'enfant soit à l'aise dans ses vêtements : pas de salopette, de ceinture, des vêtements faciles à retirer par lui-même, des couches culottes et plus de body.

Savoir baisser ses vêtements et les remettre fait partie à part entière de l'apprentissage de la continence.

L'accès aux toilettes est libre, en faisant attention à l'intimité de chacun.

Laissons du temps au temps aux enfants !

Organisation

- Gants et serviettes: les gants sont mis au sale après chaque change. Les serviettes personnelles à chaque enfant sont changées régulièrement et dès que nécessaire.
- Couches de la crèche: les couches sont fournies par la crèche(marque unique).
- Changes: les habits souillés sont rendus aux parents dans le sac de l'enfant. En plus du change que les parents doivent fournir pour leur enfant, nous avons en secours quelques vêtements de dépannage qui doivent nous revenir propres.

L'autonomie passe aussi par l'apprentissage de la continence, dans lequel l'adulte a un rôle très important. Cette étape souvent vécue comme essentielle par les parents leur appartient évidemment en premier lieu. Ce sont eux qui débiteront cet apprentissage dans l'espace sécurisant familial.

Puis, c'est en concertation avec la crèche, que les parents

traverseront cette période, l'équipe prenant le relais du passage au pot/aux toilettes, dans une mise en mot permanente et toujours en respectant le rythme, la maturité et l'envie de chaque enfant d'accéder à ce stade d'enfant ayant acquis la continence.

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

Chaque jour, des personnes référentes sont désignées dans chaque espace de vie afin d'assurer une continuité dans les soins apportés à chaque enfant.

L'enfant repère ainsi les différentes professionnelles et peut nouer, avec chacune d'entre elle, une relation privilégiée.

✓ Déroulement d'une journée

D'une façon schématique, nous allons décrire les moments principaux qui découpent une journée « type » dans notre structure.

Il s'agit bien de repérer des séquences qui servent de repères temporels dans le déroulement journalier.

Cependant, il est à noter que ce découpage se rapporte davantage à une temporalité qui concerne les « grands ».

En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, le déroulement des journées chez les bébés/moyens se passe en fonction de leurs besoins, qui changent par définition selon les jours et les enfants présents.

Journée « type »

8 h 00- 11h 00 : Arrivée échelonnée des enfants
9 h 00 - 11 h 30 : Activités dirigées et/ou jeux libres
11 h 30 : Repas
12 h 30 - 15 h 30 : Sieste avec réveil échelonné

15 h 00 - 16 h 00 : Activités dirigées et/ou jeux libres

16 h 00 : Goûter

16 h 30 : Jeux et début des départs.

La description de cette journée correspond au rythme de quelques moyens et des grands. Quant aux bébés, ils évoluent à leur rythme tout au long de la journée avec des siestes et des repas plus fractionnés.

2.2 En direction des parents

Les objectifs en direction des parents ne peuvent être atteints que si une bonne communication se met en place entre eux et l'équipe de professionnelles.

Il existe 3 moments clés favorisant cet échange :

LA DEMANDE D'ACCUEIL ET L'INSCRIPTION :

Les parents prennent contact pour la première fois avec la structure qui va accueillir leur enfant. Le responsable donne une information la plus détaillée possible, visant ainsi à restituer aux parents les éléments nécessaires à leur prise de décision concernant le mode de garde qu'ils choisiront pour leur enfant.

Cette notion de choix est essentielle car elle permet aux familles de décider en connaissance de cause et, si la crèche est élue, d'adhérer déjà avec ce système de garde collectif.

Une fiche de demande d'accueil leur est remise.

La qualité de cet échange est essentielle pour les futures relations qui s'instaureront entre la famille et les professionnels. Nous sommes donc à l'écoute de leurs besoins et de leurs questionnements.

La demande d'accueil fera l'objet d'une évaluation par la commission de remplissage, composée de la coordinatrice de l'association Hats Berri et

des responsables des 2 structures gérées par ladite association.

Chaque demande sera évaluée en fonction des besoins de la famille et selon les critères suivants :

- le nombre de places disponibles dans les structures
- les jours et les horaires souhaités par la famille
- le lieu d'habitation de la famille
- le lieu de travail éventuel du ou des parents
- les éventuelles situations d'urgences psychosociologiques

Un accueil prioritaire est réservé pour les familles présentant une situation de vulnérabilité psychosociale, dans le cadre des places attribuées aux réservataires.

Toute demande de place fera l'objet d'un enregistrement sur une liste d'attente.

Dans un délai de 3 mois après réception de la demande d'accueil, la commission d'attribution des places se réunira (composée de la même façon que la commission de remplissage) et la coordinatrice petite enfance se mettra en contact avec la famille pour lui transmettre sa proposition et finaliser l'inscription.

Une réunion des nouveaux parents sera alors organisée, où une présentation du projet sera faite par les responsables des 2 structures et la coordinatrice, et où chacun pourra poser ses interrogations.

L'enfant ne pourra fréquenter qu'une seule structure de l'association.

LA PÉRIODE DE FAMILIARISATION :

Après une visite des locaux, on y expliquera le fonctionnement de la crèche et la famille fera connaissance avec l'équipe. Elle est invitée à exposer plus précisément, à ce moment-là, ses besoins, ses désirs en terme éducatif par exemple, mais aussi ses inquiétudes.

C'est un temps également administratif pendant lequel tout le dossier de l'enfant sera constitué : protocole médical, règlement de fonctionnement lu et approuvé, lecture du projet d'établissement, calcul de la participation de la famille.

Ce temps de familiarisation s'échelonne sur environ 6 présences, étalées sur 2 semaines, et ce juste avant l'entrée effective de l'enfant à la crèche. Progressivement, l'enfant restera de plus en plus longtemps dans la structure et son parent, de moins en moins.

Toutefois, et de façon incontournable, le parent restera toujours au moins 2 fois une heure environ à la crèche avec le bébé (davantage si nécessaire), puis le parent sera présente 1/4 à 1/2 heure et laissera son enfant auprès de l'équipe pendant une heure et ainsi de suite jusqu'à atteindre une journée de présence par le bébé à la crèche.

Pendant les premières heures de familiarisation avec le parent dans les locaux, le responsable ou le professionnel en charge de l'adaptation, s'entretient avec lui des habitudes de l'enfant, remplit le dossier d'inscription, de tarification, donne les documents de la structure (protocole médical, règlement de fonctionnement, projet pédagogique).

Ces temps d'échange se font dans les lieux de vie des enfants, en leur présence, mais aussi en celle de l'équipe qui se familiarise déjà avec le petit ainsi que sa famille avec la structure.

Ainsi, cette familiarisation est réellement tripartite :

- **familiarisation du bébé** avec le lieu d'accueil (nouvelles odeurs, nouveaux bruits, visages, décors, nouvelles voix....). Toutes ces expériences inconnues peuvent être sources d'angoisse pour le bébé ; Il est donc important qu'elles se déroulent en présence, rassurante, de la maman ou du papa, qui tiennent leur bébé contre eux, lui parle, lui explique....

- **Connaissance par les parents** du lieu et de l'équipe qui va accueillir leur enfant, dans une mise en confiance mutuelle indispensable à l'instauration des liens de qualité entre les professionnels et les parents.
- **Familiarisation également du côté de l'équipe** qui découvre un nouveau bébé, ses habitudes, son mode de fonctionnement mais aussi les liens tissés entre lui, sa mère et son père.

Ce protocole du temps de familiarisation peut à tout moment être modifié si le responsable perçoit une difficulté de séparation du parent d'avec son enfant.

Cette notion de durée est très importante : il est clairement signifié au parent qu'il peut prendre du temps pour s'habituer à laisser son enfant.

Le fait même de savoir pour les parents que la structure sera capable de s'adapter à leurs possibilités de séparation, permet une mise en confiance et un respect qui les autorise ainsi à exprimer ses émotions, pour mieux nous confier leur bien le plus précieux : leur enfant !

Ce temps de familiarisation à 3 partenaires est indispensable, primordial à l'établissement d'une relation de confiance entre les parents et l'équipe qui signera, pour les trois années à venir en général, la qualité de ces relations établies dès ce temps premier d'accueil.

Ainsi, tout au long de leurs passages dans les locaux de la structure, les liens de qualité établis dès la familiarisation entre l'enfant, ses parents et les professionnels se renforceront de façon mutuelle, dans un objectif partagé de cohérence éducative et psychologique.

LES TRANSMISSIONS AUX PARENTS :

Les transmissions du matin et du soir sont des moments clés dans la

journée. Elles permettent de faire le lien entre les 2 lieux de vie : la maison et la crèche.

Le professionnel s'informe de ce qui s'est passé la veille et le matin. Elle accueille l'enfant, lui parle, lui explique la situation.

Nous prenons le temps de se dire au revoir, de se dire à quelle heure et qui viendra chercher l'enfant.

Le soir, il est important de raconter aux parents la journée ; son repas, ses temps de sieste, mais également les jouets avec lesquels il a beaucoup joué, ce qu'il a aimé ou moins aimé... Ainsi, la famille pourra d'une part mieux appréhender la fin de la journée (ex : petite sieste pour Iban, il aura peut-être besoin d'aller au lit plus tôt) mais également imaginer plus aisément son enfant au sein de la collectivité.

Les transmissions sont donc un temps d'échange capital dans la journée. Le professionnel doit toujours se rendre disponible à ce moment-là afin d'être à l'écoute du parent et instaurer ainsi un lien de confiance entre la famille et la structure.

Afin de proposer un travail cohérent et d'atteindre les objectifs fixés dans le projet pédagogique, l'équipe se réunit régulièrement.

Ces réunions ont pour but d'homogénéiser les pratiques et de régler les affaires courantes d'une telle structure.

Nous transmettons à la famille, nos valeurs de respect de leur façon de faire en tant que parents, manière « suffisamment bonne » pour que nous prenions le relais.

Cette notion de transmission, de relayer leur façon de procéder, sans ne jamais prendre leur place de parents nous semble très importante. Nous les reconnaissons dans leur fonction parentale, en leur restituant systématiquement (dans nos comptes rendus quotidiens par exemple) leur

statut de « parents de ».

Notre objectif est de nous situer dans un échange professionnels / parents que nous souhaitons le plus symétrique possible : nous ne sommes pas « ceux qui savent » et les parents non.

Nous pouvons bien sûr partager avec eux le fruit de notre expérience pour éventuellement les guider tout au long des différentes étapes du développement de leur enfant (apprentissage de la continence, passage à la cuillère, périodes d'opposition...) mais nous sommes persuadés que les parents savent le mieux pour leur enfant. Nous acceptons au quotidien la charge et la responsabilité qui nous est confiée par eux au sujet de leur progéniture, sans cependant se substituer à eux en tant que parents.

Ainsi, les transmissions du matin (recueil d'info de la veille, de la nuit etc...) et celles du soir (déroulement de la journée, récit des différents événements, anecdotes éventuelles...), sont des moments précieux d'échanges oraux (des notes sont cependant tenues dans un cahier prévu à cet effet, pour garantir la fiabilité des informations, transmises tout au long de la journée et pour chaque enfant entre les membres de l'équipe puis le soir aux parents).

FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE :

Cette équipe de professionnels intervient auprès des groupes de bébés, moyens et des grands, selon un planning établi de façon permanente.

Ainsi, chaque enfant connaît bien chaque membre de l'équipe et réciproquement.

En même temps, la régularité des présences des enfants selon leurs contrats ainsi que de celle de l'équipe, permet à chacun de repérer les adultes référents sur sa plage horaire.

Le principe qui sous-tend ce fonctionnement est celui d'une bonne coordination dans l'équipe, d'une meilleure connaissance par chacune de tous les enfants des groupes, afin d'offrir un environnement cohérent et sécurisant quelles que soient les professionnelles présentes.

❖ Réunions de synthèse hebdomadaires :

Cette équipe se réunit une fois par semaine pour des temps de synthèses, où les informations sur les enfants, leurs familles sont partagées afin d'ajuster une intervention cohérente et dynamique à chacun.

Ainsi chaque évolution de l'enfant est évoquée (ex : Nicolas a commencé à manger en morceaux, Loretxu a commencé à aller au pot chez elle et la maman souhaite que l'on continue, Alaia fait de plus en plus de colères, quelle attitude adopter ? Inès a commencé à se mettre debout toute seule... Etc...).

Ces réunions permettent aussi des ajustements d'ordre institutionnel (modifier l'organisation du temps de chant ou revoir le roulement du changement des draps des bébés etc...).

Ces temps de concertations ont lieu tous les mardis de 13h45 à 15h00.

❖ Réunions de supervision clinique (analyse de pratique) :

Ces réunions sont animées par Annick Trounday, psychologue, qui travaille avec l'équipe autour d'une situation du quotidien qui pose problème ou suscite une réflexion :

Par exemple : le comportement d'un enfant pose question, est-il en difficulté ? Comment pouvons-nous l'aider ? Que se passe t-il pour lui ? Pour l'équipe qui l'entoure ? Nous essayons de réfléchir à la situation pour

aboutir à une amélioration, à un changement favorable à l'enfant.

Ainsi, l'équipe élabore sur les éléments psychologiques présents dans cette situation.

Ce temps est mis en place dans l'objectif d'une recherche permanente d'approfondissement de nos savoirs professionnels.

❖ Réunions psychopédagogiques ou journées pédagogiques :

Ces réunions, animées par Annick Trounday, psychologue, ou un intervenant extérieur, ont lieu une fois par an, et regroupent les équipes des 2 structures de l'association pour échanger et élaborer autour d'un thème défini.

Tous les professionnels ont accès à la formation selon leurs souhaits afin d'approfondir leurs connaissances professionnelles. Un catalogue d'offre de formations est mis à leurs dispositions. Nous travaillons avec différents organismes certifiés QUALIOPI.

Notre structure accueille également des stagiaires. Elle peut accueillir des stagiaires en formation :

- Bac Pro
- CAP AEPE
- Auxiliaire de puériculture/ aide-soignante
- Educateur de jeunes enfants
- Elèves de quatrième et de troisième
- Stage de bilan de compétence

Ils seront accueillis et accompagnés au sein de la structure.

Après examen de la demande de stage par la coordinatrice petite enfance Annick Trounday, la référente des stagiaires avertira la stagiaire sur la possibilité ou non d'effectuer un stage dans la structure (en fonction des places disponibles : pas plus de 3 stagiaires simultanément). Les horaires des stagiaires seront déterminés lors de la constitution du

dossier.

Une charte sera donnée au stagiaire et celui-ci devra la retourner signée le 1^{er} jour de stage (pour les enfants mineurs il devra également être signé par un parent). Les objectifs de stage seront également demandés le 1^{er} jour de stage avec la convention de stage, un extrait de casier judiciaire n°3, ainsi qu'une ordonnance si le stagiaire avait un problème de santé particulier.

A la fin de chaque semaine, un bilan sera fait avec la référente des stagiaires.

Les stagiaires ont un devoir de réserve. Les noms des enfants ne seront en aucun cas cités dans les rapports de stage. En cas de difficultés avec un stagiaire ou d'absence l'école dont il dépend sera prévenue immédiatement.

La structure se réserve le droit de mettre fin au stage si un problème quelconque apparaissait.

De plus, le responsable reste joignable en situation d'urgence sur toute l'amplitude d'ouverture de la structure.

Toute modification concernant le personnel est signalée à la C.A.F et à la P.M.I., par la directrice.

La structure ne fait pas intervenir de bénévoles auprès des enfants.

En aucun cas les stagiaires ne sont comptés dans l'effectif du personnel.

3. POUR NE PAS CONCLURE...

L'enfant et sa famille sont au cœur de notre travail. Il nous incombe de respecter et de nous adapter au mieux à leurs besoins tout en maintenant une dynamique professionnelle et pédagogique.

Le respect mutuel des différentes personnes fréquentant la structure (enfants, parents, professionnelles, intervenants extérieurs) doit être le ciment de notre pratique.

L'enfance et son développement relèvent de processus dynamiques. Nous tentons au quotidien de nous adapter à ce rythme, le leur, le nôtre, en maintenant notre pratique pédagogique, professionnelle, conviviale et...vivante !

II. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1. LE PROJET SOCIAL

Besoin de protéger notre planète

La crèche « Haurren Xokoa » est pourvu de 28 places depuis le 1/07/2022, et peut en accueillir plus (jusqu'à 115 %) . Dans ce cas :

- le taux d'occupation hebdomadaire de l'établissement n'excédera pas 100% de la capacité horaire hebdomadaire d'accueil calculée selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire.
- les règles d'encadrement fixées à l'article R. 2324-43 sont respectées à tout instant au regard du nombre total d'enfants effectivement accueillis.

Elle a pour but de répondre à un besoin d'accueil des enfants de 0 à 6 ans sur le secteur de Garazi-Baigorri et laisse une large place à l'accueil d'enfants handicapés.

Elle travaille en étroite collaboration avec la crèche déjà existante sur le territoire, « Panpina » à Ossès, de manière à répondre à tous les besoins et à toutes les demandes des familles du territoire.

Elle héberge en son sein, le Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP),

lieu libre et gratuit, accessible à tous, tous les mercredis de 14h à 17h30 (fermeture 2 semaines à Noël et tout le mois d'août).

Bilingue, cette structure s'inscrit dans la culture locale, en respectant le choix linguistique que les parents ont fait pour leur enfant, le basque et/ou le français.

Établie en milieu rural, dans le canton montagne basque, la crèche « Haurren Xokoa » fonctionne depuis 2007.

L'Association « Hats-Berri » qui en est le gestionnaire, a été fondée en 1987, par un groupe de femmes désireuses de mettre en place un mode de garde collectif, à l'intérieur du Pays-Basque.

Le statut associatif de l'établissement signifie que des parents actuels ou anciens, engagent leur compétence, leur temps et leur motivation dans la gestion d'un lieu d'accueil de la petite enfance, et se mettent ainsi au service des familles utilisatrices de ce mode de garde.

Véritable acteur de la vie locale, ce lieu d'accueil s'inscrit dans un projet de lien social, sachant mettre en relation des familles dispersées géographiquement, parfois isolées (milieu rural très étendu), offrant ainsi un lieu de rencontres et d'échanges à ces familles entre elles, et favorisant également le contact entre des parents et des professionnels de la petite enfance. Elle favorise la conciliation par les parents de jeunes enfants de leur temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales.

Enrichie de ces contacts mutuels, la crèche « Haurren Xokoa » se situe bien dans une perspective de cohésion sociale, favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes.

2. PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT...AU QUOTIDIEN :

❖ Besoin de protéger notre planète

Dans un souci de préservation de l'environnement, l'équipe a fait un certain choix de fonctionnement.

Ainsi, nous essayons de privilégier un maximum un fonctionnement économique et écologique. De ce fait, nous mettons différents moyens en œuvre :

l'électricité:

- éteindre les lumières dans les pièces inutilisées
- éteindre les prises, interphones, et autres appareils électriques chaque soir
- organiser les frigos et congélateurs
- privilégier les ampoules à basse consommation
- préférer les étendoirs à linge au sèche-linge dans la mesure du possible
- marquer d'une gommette rouge les interrupteurs de lumière non indispensables pour le fonctionnement de la crèche

l'eau :

- faire attention à l'écoulement de chaque robinet
- ne pas laisser couler l'eau plus que nécessaire
- mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage d'éventuelles plantations.

le papier :

- lors des courses, nous limitons le papier d'emballage dans le choix de nos produits. Nous évitons le contact du papier aluminium avec la nourriture

l'entretien :

- utilisation de produits d'entretien protocolaires les moins nocifs (démarche ECOCERT)
- pour les vitres, utilisation de chiffons microfibres.

la répartition des ordures :

- une benne de tri est à disposition près de la crèche pour les produits suivant:
 - recyclables : verre
 - recyclables : cartons, boîtes de conserve, papiers
 - ordures ménagères
- nous trions aussi les piles, bouchons, cartouches d'imprimante
- récolte des déchets alimentaires que nous mettons dans un composteur

Protégeons notre planète, protégeons nos enfants !

Le 06/01/2025

ANNEXES

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.**

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

J'ai besoin d'évoluer dans un
**environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées** et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

Dans quelle position coucher votre bébé?

Dès mes premiers jours de vie et pendant ma première année :

Je fais dodo sur le dos

- Son visage reste dégagé, il respire à l'air libre.
- Il peut mieux lutter contre la fièvre.
- Il ne risque pas de s'enfouir.
- Ne l'installez pas sur le côté.
- Ne vous endormez pas avec lui dans votre lit.



Respectez le sommeil de votre bébé : un bébé privé de sommeil est plus fragile et plus vulnérable.

Dans quelle literie?

Dans un lit rigide à barreaux,

- Sur un matelas ferme, bien adapté aux dimensions du lit,
- Sans oreiller, ni coussin
- Sans couverture, ni couette
- Sans cale-bébé

Ne rajoutez jamais de matelas dans un lit pliant type parapluie



Vous éviterez ainsi le risque que votre bébé :

- Se glisse sous la couette,
- s'enfouisse le nez dans l'oreiller,
- se coince entre matelas et paroi du lit,

car les conséquences peuvent être fatales.

En modifiant nos habitudes, nous pouvons éviter de nombreux cas de morts subites du nourrisson.

Préférez l'allaitement maternel dans la mesure du possible.

Quelle température dans sa chambre?

18 à 20°

C'est suffisant.

- Un surpyjama, une gigoteuse, ou une turbulette dont l'épaisseur variera avec la saison convient très bien.
- Ne couvrez pas trop votre bébé, surtout :
 - Si vous mettez le chauffage en voiture,
 - les jours de grosse chaleur.
- En cas de fièvre, pensez à le découvrir.



La fumée de cigarette est mauvaise pour la santé de votre bébé.

OUIIN : J'AI FAIM !
 OUUUUIIN : J'AI SOIF !
 OUIIN : J'AI SOMMEIL !
 OUUUUUUUUUU : J'AI MAL AU VENTRE
 OUU...OUIIN : JE VEUX UN CÂLIN
 OUUUUUUUUUUUUUUUU : SURTOUT,
 NE ME SECOUZ PAS
 C'EST CE QUE VOUS
 POURRIEZ FAIRE
 DE PIRE !
 AREUH : MERCI !



bébé pleure, c'est sa seule façon de vous dire que

- il a faim
- il a sommeil
- sa couche est sale
- il a chaud ou froid
- il y a trop de bruit
- il y a trop de monde
- il veut un câlin



ON PEUT
 SECOUR
 UN BIBERON

PAS
 UN
 BÉBÉ !

pour calmer bébé

- proposez-lui un peu d'eau ou de lait
- vérifiez s'il n'a pas chaud ou froid
- emmenez-le dans un endroit calme
- promenez-le
- changez sa couche
- bercez-le doucement
- massez-lui le ventre ou le dos



PLUTÔT QUE
 DE LE SECOUR
 OU LE JETER PAR
 LA FENÊTRE

J'E FERAIS
 MIEUX
 DE SORTIR UN
 INSTANT
 POUR ME
 CALMER

bébé continue de pleurer

**Si vous ne supportez plus ses pleurs,
 sortez de la pièce pour retrouver votre calme.**

- Demandez à quelqu'un de prendre le relais
- Couchez-le sur le dos, au calme dans son lit
- Faites une pause, Respirez profondément.



**appelez un(e) ami(e), la famille, un voisin, votre pédiatre
 consultez votre pédiatre, votre généraliste, la PMI, l'hôpital**

**S'il fait un malaise, appelez le 15 ou le 18 ne le secouez pas.
 Vos secousses risquent de faire plus de mal que le malaise.**

Protocole "Lait maternel à la crèche"

Comment bien recueillir, conserver et transporter le lait maternel en toute sécurité

Lorsque maman choisit d'utiliser le lait maternel pour nourrir son enfant, l'allaitement directement au sein est à privilégier. En cas d'impossibilité d'allaiter au sein, voici les précautions à respecter pour préparer un biberon de lait maternel.

Premiers gestes recommandés:

-hygiène de la maman: douche, vêtements propres.

Nettoyage du matériel:

-laver le biberon et le tire lait au savon, les rincer et les laisser sécher **sans les essuyer**.

Après utilisation:

-laver le biberon et le tire-lait au savon et à l'eau chaude avec un goupillon et rincer. Laisser sécher **sans essuyer**.

-si utilisation du lave vaisselle, laver tous les accessoires en utilisant un cycle complet à 65°, à l'exception des tétines en caoutchouc.

Conservation du lait maternel:

-si le volume souhaité de lait est recueilli en une seule fois, fermer le biberon avec le couvercle étanche ou **dans des poches à glaçons**.

-si le volume souhaité de lait est recueilli en plusieurs étapes, ne pas verser le lait tiède directement dans le biberon déjà réfrigéré mais refroidir ce nouveau biberon au réfrigérateur puis verser son contenu dans le biberon de conservation.

-**noter la date et l'heure** du premier recueil de lait sur le biberon.

-ajouter **le nom et le prénom** de l'enfant si le lait doit être donné en dehors du domicile.

-le biberon doit être stocké au réfrigérateur à une température de +4°C immédiatement après le recueil du lait.

Le réfrigérateur doit être nettoyer une fois par mois.

Le lait ne doit pas être conservé dans la porte du réfrigérateur qui n'est pas assez froid.

Le lait maternel doit être consommé dans les 48h après le premier recueil.

Congélation du lait maternel:

Si le lait maternel doit être conservé plus de 48h, le congeler à -18°C dès qu'il est recueilli.

-ne pas stocker le lait au freezer ou dans un compartiment à glaçons.

-ne remplir le biberon qu'au 3/4.

Le lait maternel peut être conservé pendant 4 mois au congélateur (-18°C)

Pour le décongeler, le placer au réfrigérateur au moins 6 heures avant l'heure prévue pour la consommation.

Le lait maternel ainsi décongelé doit être conservé au réfrigérateur et consommé dans les 24 heures. Le lait **décongelé ne doit pas être recongelé**.

Il ne faut pas ajouter de lait fraîchement recueilli à un biberon de lait congelé.

Réchauffage:

-faire tiédir le lait **au bain-marie** dans un chauffe biberon ou dans une casserole. **Ne pas utiliser de micro ondes**.

-**le lait réchauffé doit être consommé dans le 1/2heure**.

vérifier la température du lait en versant quelques gouttes sur la face interne de l'avant bras.

-tout reste de biberon préparé non consommé doit être jeté.

Transport du lait maternel:

-**transporter le biberon de lait maternel froid dans une glacière ou dans un sac isotherme avec un pack de réfrigération**.

Ne pas excéder 1 heure de transport.

La lait doit être placé dans le réfrigérateur à 4°C à l'arrivée